CARTE D'IDENTITÉ
SESSAD TSA

	DÉNOMINATION	SESSAD TSA : Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile avec agrément pour Troubles du Spectre Autistique
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016
	PUBLIC ACCUEILLI	• Diagnostic de TSA • Besoin d'une prise en charge globale et coordonnée sur les plans éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques. Possible relai d'une prise en charge existante. Une période d'observation sert à confirmer ce besoin. • Adhésion de la famille au besoin d'étayage de la scolarisation et dans les différents lieux de vie de l'enfant
	MODE D'ORIENTATION	Décision de la CDAPH, au sein de la MDPH
	PILOTAGE	ESMS
	MISSIONS	L'accompagnement du SESSAD peut comprendre des actes médicaux spécialisés et des rééducations (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie). Des éducateurs et des enseignants spécialisés du SESSAD peuvent également apporter une aide spécifique à l'élève en situation de handicap soit au sein de la classe, soit en accompagnement individuel ou en petit groupe à l'extérieur de la classe.
	FONCTIONNEMENT	Équipes pluridisciplinaires, dispensant un accompagnement sur les lieux de vie, à l'école ou au domicile de l'enfant. Dans toute la mesure du possible et à chaque fois que le PPS indique que les soins et l'accompagnement ont lieu pendant le temps scolaire, les éducateurs et enseignants du SESSAD privilégieront une intervention en classe, coordonnée avec celle de l'enseignant. Le directeur d'école ou le chef d'établissement facilitera l'intervention du SESSAD dans l'établissement et en classe.
	PERSONNELS	• Personnel médical ou paramédical (kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, ergothérapie) • Enseignant spécialisé • Éducateur